

Le 27 novembre de cette même année, M. Edmond Giroux, conseiller de ville, proposait de demander à l'Assemblée Législative l'autorisation d'émettre des débetures au capital de la " Compagnie de Gosford et du Lac Saint-Jean."

Le montant de ces débetures devait être de quatre cent cinquante mille dollars, représentant une subvention de \$2500 par mille et payables successivement par sommes de \$90,000, au fur et à mesure que la Compagnie aurait construit trente-six milles de chemin. La distance entre Québec et le lac Saint-Jean étant évaluée à 180 milles, la ligne se trouvait divisée en cinq sections égales et la Compagnie devait recevoir 90,000 dollars, chaque fois qu'une section nouvelle serait complétée.

La proposition de M. Giroux fut adoptée avec empressement et, dès l'hiver qui suivit, M. Horace Dumais, arpenteur-géomètre d'une grande autorité, était chargé par le gouvernement provincial de faire une exploration minutieuse de tout le pays compris entre le lac Saint-Jean et le lac Edouard, la rivière Batiscan et le Saint-Maurice. Ses travaux terminés, M. Dumais se prononçait énergiquement en faveur de la construction du chemin de fer projeté, dans une lettre qu'il adressait au commissaire des Terres Publiques, et la Compagnie, reprenant un nouvel essor, décidait d'adopter le tracé indiqué par M. Dumais ; elle se constituait, cette fois définitivement, sous le nom qu'elle porte aujourd'hui, avec un capital de cinq